TROP TOT TOMBES DU NID...

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Une évolution heureuse a modernisé l'ambiance et les méthodes du "Bon Pasteur"

Il est bien certain que ce qui est le plus pénible, ici, à toute cette jeune troupe aux instincts naturellement sensitifs, c'est la claustration, le fait de la sédentarité, à quoi les oriente inéluctablement la situation et la relative exiguïté de l'établissement, transporté aux une dizaine d'hectares, celui-ci pourrait pleinement son rôle récupérateur. Les garçons, au Foyer Educatif, ont des horizons plus larges...

L'enseignement

Les programmes du *Bon Pasteur* ne sont pas inspirés par une prédominante positive et systématiquement disciplinaire, mais par un esprit de reclassement social, la notion de protection et de sauvegarde s'est substituée à l'ancienne notion de répression.

Essentiellement, la formation est celle de l'enseignement technique, à fins professionnelles : cours de couture, cours de coupe et de confection, cours d'enseignement ménager, cours commerciaux, d'ai eu en mains leurs élèves exécuter des travaux ; dans le meilleur sens, ils sont sujets à étonnement. Rien d'étonnant, en effet, que les épreuves présentées aux examens, et spécialement aux C.A.P., comptent la très flatteuse proportion de diplômés enregistrés.

Les jeunes élèves demeurent au « Bon Pasteur » pour un temps très variable, souvent déterminé par le Tribunal d'enfants. Si ce temps dépasse la limite de l'âge scolaire, les connaissances acquises n'ont pas, en fin d'études, marqué de dispositions spéciales ou d'aptitudes reconnaissables, sont employées, contre rémunération modique, à des travaux de lavage, de broderie, de lingerie, de repassage, de manutention. Le petit pécule qu'elles peuvent ainsi se constituer atteint mensuellement quelques centaines de francs.

L'obligatoire sédentarité

Le régime matériel et spécialement alimentaire, des jeunes pensionnaires du semble normal. Cuisine très amples, équipées de la façon la plus moderne, réfectoires nets et vastes, dortoirs d'une propreté incontestable, salles d'études lumineuses... Pour ce qui concerne les vieilles — grave question — le règlement s'inspire des tendances nouvelles : l'âge psychologique, le degré d'amendement, l'évidence du bon vouloir, conditionnent un apprentissage progressif de la liberté.

Les élèves qui se sont le mieux tenues au cours de la semaine, sortent, chaque dimanche, dans Amiens, sous la responsabilité de l'une d'elles. On n'a jamais eu à noter d'incidents, non plus qu'on n'a jamais enregistré d'évasion. A la colonie scolaire de vacances, même jeu, chaque été, à la colonie scolaire de l'établissement.

Il y a eu, ces dernières années, des plaintes des familles, quant à la qualité de la nourriture, quant au programme limité des travaux imposés aux filles d'âge postscolaire. Il paraît certain qu'il y a eu là des défaillances et des abus, actuellement l'institution, pour les pupilles de la Justice et de l'Assistance, ouvre un prix de pension de 639 francs par jour et les doléances ont cessé.

Les « loisirs »

Les loisirs habituels n'excluent pas la musique, la danse rythmée, les divertissements scéniques à la petite salle des fêtes est le théâtre fréquent de représentations appréciées — toutes manifestations forcément intérieures... C'est ici qu'on peut se prendre à regretter que plus de larges fenêtres ne permettent résolument sur l'extérieur, et spécialement sur la dépense physique du sport : athlétisme, football, volley-ball, de basket. Car ces filles au rang vif ont besoin, elles aussi, d'activité, de mouvement, de lutte, de compétition. On se prend à penser à ce que réaliserait sur ce plan, la ferme voisine d'une assistante sociale à formation sportive. Ces jeunes éléments si prometteurs de la vie, sans à l'émancipation, ne trouveraient-ils pas un exutoire sans parenthèses dans les heures du congé indébile, habitat rarement, à cet âge et dans ce milieu, une âme saine ? Et ne s'ajouterait-il pas aux tâches de jardinage, les promesses consolantes des graines et des fleurs, germant, fouvrière et de Mimi Pinson ?

Déjà, sur cette voie, on progresse. Des cours d'éducation physique sont régulièrement donnés par une monitrice qualifiée. La Mère Supérieure n'entend pas construire une fois encore, aimons-nous et des bâtisses intérieures, elle ne contestera pas la rigueur d'aspect de ces murs neufs aux yeux d'élèves. Mais comment, et avec quels crédits, briser les étapes ?

L'état sanitaire généralement satisfaisant des pensionnaires du « Bon Pasteur » n'a pas à préoccuper spécialement. Le Docteur Masson, chargé de la surveillance médicale de l'établissement. Les examens et soins psychiatriques éventuels sont assurés par le Docteur Blanchard, dans ses consultations d'hygiène mentale de la rue Porion.

L'établissement est placé sous un quadruple contrôle : celui de la Direction de la Population (Assistance à l'Enfance), celui de la Justice, par les magistrats chargés des mineurs, celui de la Santé, par celui de l'Inspection Académique, en ce qui concerne l'enseignement.

Un troupeau composite

Sur la petite population du Bon Pasteur, il importe, ecci dit, de ne pas prendre l'illusion. Il est certain qu'un certain nombre de ces pensionnaires qu'il serait assez délicat de définir exactement, y a été reçu de la rue, dans ce qu'elle a de moins avouable, une expérience précoce, une exacerbation résolue, riche en épreuves diverses. Celles-là n'attendent que leur majorité pour retomber, avec ou sans la connivence du foyer, au milieu détestable auquel elles ont été enlevées. Elles sont pour la plupart marquées par une hérédité assez lourde qu'ont aggravée leurs incartades personnelles.

Plus ou moins groupées dans une section de discipline — qui n'a, soit dit en passant, rien de très — disciplinaire — elles paraissent être difficilement amendables, encore qu'en ces sortes de choses, il soit arbitraire de porter des jugements hâtifs. Ce sont en tout cas ces prétendues rebelles qui, étant ici pour un temps très long, supportent le plus mal, et non le comprennent, le fait d'être ainsi mises à part. Leurs fantaisies, regrettablement, tendent à un psychisme agressif. Il est douteux qu'on puisse fondre sur celles-là autre chose que des mesures d'exception.

Reste toutes celles, de beaucoup les plus nombreuses (sans exception certaines délinquantes qui ont été placées ici par les familles par le Tribunal d'Enfants, par des services sociaux) à l'assistance pour certaines de ses pupilles « difficiles ». Reste même des jeunes filles, comme certaines de l'Assistance encore...

Dans la grande cour du « Bon Pasteur », à l'heure de la récréation, les élèves prennent leurs ébats. (Photo et cliché « Courrier Picard »)

pour qui le « Bon Pasteur » n'est qu'un très temporaire passage, un stade entre deux placements, ou comme celles qu'un bref stage de quelques mois, un an tout au plus, comme les plus petites, arrachées à des familles corrompues, et pour qui le pallait trouvé une chiche... Au total, près de cent fillettes et adolescentes qui constituent un petit troupeau qui inquiétera, la malchance, la méchanceté du sort, n'ont pas épargné, et qu'il faut tout faire pour reclasser.

Discriminer...

Soit près de 150 pensionnaires dans tout l'établissement, rassemblées en un espace somme toute assez restreint... Je me défends d'ailleurs, de ne pas accepter comme naturelle et souhaitable cette conjonction sommaire des cures : des... autres. N'oublions pas trouver pour les plus « fortes » quelqu'autre lieu d'asile ?

Mais encore que bien mal justifié aujourd'hui, le régime de rigueur acquise de lointaine date au « Bon Pasteur », la conviction que la plupart de ces jeunes filles réclamé d'une vieille expérience dans ce domaine particulier, ont finalement amené les pouvoirs publics à penser que, pour les mineures les plus rudes, ils tendent un petit troupeau dans la bonne formule. Disons-le sans fard: les administrations sont très heureuses d'avoir sous la main, pour cette sorte de clientèle, faute de barreaux officiels, les barreaux du Bon Pasteur.

Je ne veux pas discuter ici la question de savoir si des barreaux plus rigoureusement indispensables, si pour arriver au but, pourrait-on la méthode du cloître tout et uniquement la méthode libérale, si n'existent pas d'autres formules. En toute objectivité, l'expérience ne me paraît pas faite.

Il reste que le groupement de tant de filles, et si diverses, en une seule maison de dimensions relativement réduites, demeure à regretter. Si on l'accepte, c'est comme le moindre mal. Ce qui laisse un trouble. Alter, sunt peccare, du moins au contact, Cosette, Madon, la fille Elisa et « Casque d'Or » ... cela suppose des risques sérieux...

Une évolution certaine

C'est la grande tâche des éducatrices de faire, avec discernement, ce tri, et ce n'est pas une tâche facile. Elle est poursuivie, il faut le dire, avec une louable conscience. Il est certain que l'ambiance et les méthodes du Bon Pasteur ont, au cours de ces dernières années, subi une évolution certaine. Le « home de semi-liberté » a remplacé de ce qui a fait à la maison-mère d'Arras, où un Bon Pasteur d'Arras, où un « home » succède, dans la disposition des réfectoires, au « dortoir de l'honneur ».

Une évolution incontestable se fait qui a pu commencer il y a plusieurs ans, une commission d'enquête du Conseil général de la Somme. Il est trop certain qu'il y a un demi-siècle, et beaucoup plus récemment encore, les maisons du « Bon Pasteur » ont été sur la mauvaise pente. Dans le plus mauvais sens du terme, la main-d'œuvre gratuite des filles disponibles pour la location qui a fait publiquement, en son temps, un dignitaire religieux, Mgr Turmel, évêque de Nancy... Mais pense-t-on que l'administration laïque de la Justice traitait mieux, dans le même temps, ses mineures pupilles ?

Le système pénitentiaire n'est plus

Aujourd'hui que le système pénitentiaire n'est plus le « Bon Pasteur » n'est plus, la récupération, le reclassement sont effectifs, ils dépassent de très loin les chiffres d'autrefois. Le personnel laïc collabore avec les religieuses. Une femme de cœur, à l'esprit clair, à l'expérience solide, a entrepris de bâtir, de rebâtir, dans tous les domaines. Son autorité nuancée sur le troupeau n'ignore pas qu'il s'y trouve mêlées, de nuées d'incompatibles sociales d'instincts sporadiques, et des victimes innocentes que Ch. Bruneau, l'Union défend singulièrement malmenées, en dépit de leurs jeunes ans.

Consciente de ses responsabilités écrasantes, la Mère Supérieure mesure, à la tête d'une vieille — une peut-être trop vieille — maison, les moyens et ses buts. Cela doit lui valoir souvent bien du souci.

Le « Bon Pasteur » n'a pas fini sa carrière. La grâce que je lui souhaiterais, pour ma part, c'est qu'il trouve un jour asile en un vaste domaine boisé, proche d'Amiens, à la faveur de quelque cession comme il en est parfois.

Pour parquer efficacement son troupeau, tout bon berger sait qu'à chaque brebis il faut le maximum d'herbe. Et ici, par brebis, la surface, fût-elle restreinte, correspondrait vraisemblablement à celle...

(A suivre) **A. SPRECHER.**

Congrès National des Restaurateurs

M. E. Foy, président départemental des cafetiers, hôteliers et restaurateurs de la Somme, rappelle à tous que le congrès des Restaurateurs du Tourisme, sous le patronage du Ministère des Travaux Publics des Transports et du Tourisme.

Les restaurateurs du département qui voudraient assister à ce congrès pour se documenter en vue des questions qui les intéressent plus particulièrement, sont priés de se faire inscrire chez le président, M. Foy, avenue de la Gare, à Abbeville.

La S.N.C.F. accordera des réductions aux membres de cette organisation désireux de se rendre à Paris.

Le Congrès des Cheminots Chrétiens à Albert

La troisième journée du Congrès des Cheminots, actifs et retraités, adhérents aux Syndicats chrétiens, s'est tenue dans la magnifique salle des fêtes de la Basilique. Les congressistes ont manifesté toute leur satisfaction du cordial accueil que leur a réservé la bonne ville d'Albert.

La séance, ouverte à 8 h. 30, a été présidée par M. Clary, de Tergnier, assisté de MM. Lagache, de Somain, et M. Douai, du Tréport. Le président de séance, qui l'honorait de sa présence, a successivement souhaité la bienvenue aux délégués départementaux du Nord : Hennequez, secrétaire de l'Union départementale de la Somme ; Maurice Barbarin, secrétaire de l'Union locale d'Albert ; L. Delsert, président de la Fédération Nationale et de la Fédération Internationale des Cheminots ; Nickmilder, secrétaire général adjoint de la Fédération ; Bouchez, secrétaire général de l'Union des retraités ; Vacherand, secrétaire de la région Est.

Après la lecture d'un élan démotion l'entrée de Mme Delsalle, de son fils et du fils de Georges Fournier, tous deux héros de la Résistance, qui furent salués par M. Jean Raffoux, d'Albert.

Après la discussion sur la Caisse de Prévoyance et sur les modifications à apporter à ses statuts, M. Delsert, président de la Fédération Nationale, a donné lecture du rapport moral du Congrès. Ce rapport, qui fut approuvé à l'unanimité, retraça l'activité de la Fédération Nationale depuis le dernier Congrès, tenu à Paris, il y a deux ans. Il souligna les efforts entrepris pour la défense des intérêts matériels et moraux des cheminots actifs et retraités, et pour le développement de la Fédération.

Il fut ensuite procédé à l'élection du bureau fédéral. Le bureau sortant, qui était composé de MM. Delsert, Nickmilder, Bouchez, Vacherand, Lagache, Clary, Douai, Hennequez, Barbarin, Delsalle, Fournier, Raffoux, Lefebvre, Lefèvre, Lemaire, Lefèvre, Lemaire, Lefèvre, Lemaire

CARNET MONDAIN

Anne-Marie, Jean-Claude, Maryvonne et Jean-Michel **TROGNEUX** ont la grande joie de vous annoncer la naissance de leur petite sœur **Brigitte.**

Amiens, 1, rue Delambre.

* * *

Mr et Mrs Edward H. **GILLETTE**, le docteur et Madame Pierre **CORNET** sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants, **Linda** et **Jean-Claude.**